

PROJET - DÉLIBÉRATION

Objet : Affiliation au Centre de Remboursement des Chèques Emploi Service Universel (CRCESU)

Madame la Présidente informe l'assemblée que l'utilisation du chèque Emploi Service Universel (CESU) peut être acceptée pour le règlement des factures éditées par le Multi-Accueil de « LA CASITA ».

Il est précisé que le CESU est un titre spécial de paiement émis sur support papier ou sous forme dématérialisée, et qu'il a été créé pour favoriser le développement des services à la personne (SAP).

Pour ce faire, la Communauté doit être autorisée à s'affilier au CRCESU, et ainsi accepter les conditions juridiques et financières de remboursement qui sont précisées en ANNEXE.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide **à l'unanimité (ou selon le vote suivant : ... voix pour, voix contre etabstentions)** d'**AUTORISER** cette affiliation au **CRCESU** conformément aux dispositions édictées en annexe de la présente.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessous.

La Présidente, Barbara NETO,

Fait et délibéré, le 29 mars 2023.